

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 18 janvier 2020

Le samedi 18 janvier 2020, dans le local du club photo situé au Château de Trousse-Barrière, s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle sous la présidence de Pierre Bosset.

En présence de Patrick Laurent, Adjoint chargé de la vie associative de Briare, de Annick Vilain, Présidente du C.S.C., des membres du bureau et de membres du club, a été présenté le rapport moral et financier. L'effectif complet était présent.

L'ordre du jour était le suivant :

- Rapport moral
- Rappel des activités menées en 2019
- Projets pour 2020
- Rapport financier
- Approbation du budget
- Renouvellement du bureau

Dans le Rapport moral, le président a rappelé que 13 membres composent l'effectif du club, qui se réunit chaque deuxième jeudi du mois à partir de 20 heures 30 au château de Trousse-Barrière dans une salle dédiée.

Le Club est affilié à la Fédération Photographique de France (F.P.F.) et fait partie de l'Union Régionale du Centre Val de Loire (U.R.C.V.L.)

Tous les mois, les photographes présentent leurs variations sur un thème imposé, qui est celui des « challenges et défis » des concours proposés par la Fédération Photographique de France et de l'Union Régionale du Centre Val de Loire, puis leurs photos sur un thème de leur choix. Un vote à bulletin secret permet de sélectionner les meilleurs clichés. A l'issue de la réunion, Dominique Saunier, secrétaire du club et en charge des relations avec la Fédération, fait un diaporama des différentes productions et met en ligne les photos sur le site <http://briare-decllic.weebly.com/>.

Il a rappelé que les formations ont lieu le mardi de 14 heures à 17 heures. Il est toutefois toujours possible, pour ceux qui le souhaitent, de proposer d'autres créneaux, le soir ou le samedi, sur demande. Elles offrent aux adhérents des séances de formation en post-traitement et répondent aux sujets de préoccupations des participants. 8 membres du club sont assidus.

Lorsque la météo est de la partie, les sorties donnent l'occasion de s'initier en direct.

Cette année les formations ont également permis de procéder à l'impression, à la confection des « marie-louise » (la marie-louise est une sorte de cadre intermédiaire placé entre une œuvre encadrée sans vitre et le cadre proprement dit) et à l'encadrement des photos de l'exposition au château de Trousse barrière en janvier 2019.

Dominique Saunier a rappelé que le club participe aux challenges et défis régionaux et nationaux.

Le Président, Pierre Bosset, a rappelé les activités menées tout au long l'année 2019 :

Le 11 janvier 2019 a eu lieu une exposition au château de Trousse-Barrière.

Le 3 février concours régionaux « travail d'auteur » et « nature papier » à Saint Denis en val.

Le 9 mars ont eu lieu les concours régionaux au C.S.C. les Images projetées à l'auditorium et les photos Noir et blanc au C.S.C. Le club est arrivé 1^{er} de la région centre en images projetées nature, 5^{ème} en monochrome et 6^{ème} en couleur (sur 20 clubs).

Le 8 septembre, le club a participé au forum des associations qui se tenait au C.S.C.

Le 9 octobre les membres du club ont été invités à proposer leurs photos à l'exposition du club photo à la salle des fêtes de Montargis.

Le 8 novembre c'est cette fois le club photo d'Amilly qui a invité celui de Briare et les photos de Briare sur un thème ont été exposées à l'Espace Jean Vilar

De fin octobre au 3 novembre, le club a été invité par le théâtre de l'Escabeau à l'occasion du 13^{ème} festival.

Le 26 novembre a eu lieu la réunion des responsables des clubs de l'URCVL à Pithiviers.

Le 30 novembre, le club a participé au Téléthon avec en point de mire le spectacle donné par les associations du CSC.

Les projets pour 2020 sont d'ailleurs déjà nombreux :

Le 29 février auront lieu les concours régionaux : les Images projetées à l'auditorium et les photos Noir et blanc au C.S.C. de Briare.

4 catégories sont représentées : monochrome, couleur, version papier, et monochrome, couleur et nature en images projetées.

Comme l'an dernier, un concours régional audiovisuel consistant en 12 minutes de photos assorties d'une sonorisation en rapport avec elles est proposé au concours. Des séances vidéo peuvent être incluses.

Cette année comme l'an dernier les jugements « image projetée » couleur et monochrome (et nature, cette année) seront faits par des juges sur ordinateur via Internet la semaine qui précède le concours. En effet, seul les jugements papier et audiovisuel sont pour l'heure faits sur place.

Des sorties seront possibles permettant à chacun d'exercer son talent de chasseur d'images.

En juillet/août il y a un projet d'exposition régionale regroupant tous les clubs fédérés de la région (URCVL) qui souhaitent participer au château de Trousse Barrière. 18 clubs ont d'ores et déjà inscrits pour exposer environ 160 photos. On trouvera un thème par salle : humain (dont des nus), architecture et paysages, nature morte et objets divers et enfin créativité et abstraction.

Davy Dépée, Trésorier, a ensuite fait le rapport financier.

Les finances du club sont saines et les comptes ont été audités par le C.S.C. en novembre. La conclusion est qu'ils sont clairs et corrects.

Le solde 2019 est positif. Des frais ont été engagés pour l'achat de nouveaux cadres, beaucoup plus grands, en prévision des expositions futures et pour privilégier la qualité à la quantité. Davy Dépée remercie au passage Patrick Laurent et Annick Vilain pour la subvention accordée.

Le tarif reste le même pour la cotisation annuelle, il se monte à 40 euros et à 70 euros pour les couples, il est gratuit pour les moins de 18 ans.

L'Assemblée Générale a adopté la délibération à l'unanimité pour le rapport moral et financier à l'issue de la séance.

Patrick Laurent et Annick Vilain ont félicité le club pour les prestations à l'occasion du Téléthon et pour la chaude ambiance qui y règne. Pierre Bosset a remercié la mairie pour son support actif, Florence Semence et le personnel du C.S.C. dans son ensemble pour la qualité de son accueil et pour sa disponibilité.

Annick Vilain assure qu'elle transmettra les remerciements aux gardiens du C.S.C.

Un diaporama présentant les meilleurs clichés illustrant les thèmes mensuels de l'année a été projeté, rappelant à chacun que chaque mois réserve de beaux moments.

Pour clôturer la séance, chacun a pu échanger les vœux traditionnels à l'aube de cette année nouvelle et partager le verre de l'amitié

MD secrétaire adjointe du club photo Briare dé clic de Briare
Briare, le 18 janvier 2020